

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **106 (1998)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comptes rendus

Bruno CORTHÉSY, *La Tour Bel-Air. Pour ou contre le premier « gratte-ciel » à Lausanne*, Lausanne, Antipodes, 1997, 166 p.

La polémique née autour de la construction de la tour Bel-Air à Lausanne entre 1930 et 1931 donne l'occasion à Bruno Corthésy de révéler comment des intérêts politiques, économiques et sociaux peuvent se confronter autour d'un enjeu symbolique. L'ouvrage est construit en deux parties, une première présentant chronologiquement le « développement de la polémique », le second analysant de manière thématique les « différents propos tenus sur la construction ».

Dans la première partie de l'ouvrage, Bruno Corthésy introduit les premiers projets de construction autour de la place Bel-Air au centre de Lausanne. Il présente successivement les promoteurs de la tour, les associations ou sociétés opposées et partisans du projet, l'évolution de la conception de la tour entre 1928 et 1931, enfin les principaux événements ayant entravé les travaux de construction. Si un premier projet d'une tour de sept étages est élaboré, en août 1927, par Alfred Cottier (1872-1959), ingénieur et géomètre lausannois, c'est le rachat du permis de construire par l'entrepreneur Eugène Scotoni-Gassmann (1873-1961), en juillet 1929, qui met le feu aux poudres de la polémique. D'origine autrichienne et installé à Zurich depuis 1889, le « clan Scotoni » lance ses premières activités dans le taillage de pierre, puis participe à la construction de nombreux logements et bâtiments administratifs. Figure moderne, les Scotoni ne s'intéressent pas uniquement à la pierre, mais également au terrain artistique en construisant et exploitant des salles de projection dès 1909. Ils achètent même en 1930 la maison de production cinématographique allemande Terra, proche du régime nazi, et produisent de nombreux films de propagande « présentant de fortes valeurs nationalistes » (p. 17).

La polémique autour de la tour Bel-Air éclate en novembre 1930, lorsque les opposants à la tour de neuf étages prévue par Scotoni se structurent autour

de la Société d'art public (section romande du Heimatschutz), de la société du Vieux-Lausanne et de l'Union des femmes. Malgré le résultat modeste d'une pétition lancée au niveau communal contre la tour (1043 signatures), les opposants parviennent à freiner le processus d'attribution du permis de construire en prolongeant l'enquête public. Les partisans de la tour s'organisent alors, principalement autour des sociétés d'ingénieurs et d'architectes du canton (i. e. Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Société des ingénieurs et architectes, Association des anciens élèves de l'École d'ingénieurs de Lausanne). Après avoir lancé à leur tour une pétition qui récolte 4568 signatures, les partisans se voient contraints par la municipalité de poser des gabarits afin que les Lausannois puissent se rendre compte de la hauteur de la tour. Devant les coûts supplémentaires et le retard qu'occasionne cette demande, les entrepreneurs lancent un recours devant le Conseil d'Etat qui aboutit en leur faveur en mars 1931. Ultime tentative des opposants, la Société d'art public dépose un recours devant le Conseil d'Etat le 7 juillet 1931, en dénonçant l'aspect inesthétique de la tour qui portera préjudice à la cathédrale. Pourtant, le 29 septembre suivant, l'exécutif cantonal donnera raison aux promoteurs de la tour Bel-Air Métropole qui reprennent alors les travaux de construction. Une première inauguration a lieu le 26 décembre 1931 pour présenter la nouvelle salle de cinéma-théâtre. Il faudra attendre le 1^{er} avril 1932 pour que la tour soit complètement achevée.

La seconde partie de l'ouvrage met en œuvre une analyse de discours très pertinente, permettant notamment de mettre en évidence les valeurs des partisans et opposants à la tour. Bruno Corthésy s'attelle à la présentation des différents éléments caractérisant le « modernisme » de la tour : l'organisation scientifique du travail de construction (i. e. utilisation de charpente métallique, division du travail entre architecte-concepteur et ingénieur responsable de l'application,...), l'appareillage moderne (i. e. chauffage central, eau chaude, ascenseurs, appareils électriques,...), la salle de cinéma-théâtre disposant d'un distributeur automatique de billets, la publicité et la promotion dans la presse allant jusqu'à utiliser le photomontage, etc. Toutefois, le style architectural de la tour exprime un mariage contradictoire entre le néoclassicisme et le monumental, révélant par là des « styles extrêmement traditionnels », voire même un caractère « conservateur » (p. 66). Cette dimension contradictoire entre « modernisme » et style « conservateur » sera reprise en conclusion, comme l'expression d'un compromis architectural entre valeurs traditionnelles et modernes relevant d'un débat à l'intérieur de la « droite moderne » (p. 125-126).

Les arguments des détracteurs à la tour sont de trois ordres. Tout d'abord, au niveau légal, les adversaires de la tour contestent la hauteur du bâtiment, contraire selon eux au plan d'extension en vigueur depuis 1926. Cette critique

s'appuie sur le mécontentement de plusieurs promoteurs immobiliers lausannois qui n'ont pas pu obtenir de dérogations au plan directeur d'extension pour des constructions en hauteur. Second ordre : la contestation de la valeur esthétique de la tour Bel-Air. Les opposants soulignent que le bâtiment ne s'intègre pas dans l'environnement lausannois, mais surtout qu'il porte préjudice par sa taille à la cathédrale. Cette concurrence de la tour à la cathédrale renvoie à un troisième niveau de l'argumentation : l'ordre symbolique. Cette tour laïque rivalisant avec la flèche de la cathédrale prend l'apparence d'un sacrilège. Plus profondément, derrière ces conflits d'ordre légal, esthétique et symbolique semble se révéler le tissu social particulier de Lausanne. Comme le montre Bruno Corthésy : « Derrière le refus de la ville "moderne" ou de la cité industrielle, il semble qu'il y ait simplement le refus de l'urbanisation et la volonté de préserver un bourg campagnard, réel ou fictif, de toute évolution. » (p. 84).

Bruno Corthésy termine son ouvrage sur une conclusion intitulée : « Le Bel-Air Métropole : objet et métaphore de la droite moderne ». L'auteur insiste sur le fait que les principales références et valeurs invoquées dans la polémique sont l'expression d'une nouvelle « droite moderne » qui entre en conflit avec les anciennes élites bourgeoises : « Abstraction faite des clivages politiques conventionnels, la polémique doit donc être interprétée comme l'expression des conflits et contradictions internes à la "droite moderne", comme l'appelle Hans Ulrich Jost. » (p. 125).¹

Les débats internes à la « droite moderne » ne résument pas l'ensemble des enjeux de la polémique suscitée par la construction du Bel-Air Métropole. Dans la postface de l'ouvrage, Pierre A. Frey, conservateur des Archives de la construction moderne, note très justement que : « L'architecture est l'art public par excellence : il agit comme un révélateur des sensibilités du tissu social. » (p. 130). Ces sensibilités sont en large partie l'expression du caractère peu industrialisé de la capitale vaudoise, dont les autorités politiques cherchent à orienter le développement économique vers le commerce et les services aux dépens du secteur secondaire. En ce sens, la polémique autour de la tour Bel-Air trouve également ses racines dans le refus par des secteurs importants de la bourgeoisie foncière et commerciale lausannoise d'un capitalisme industriel, dont la tour est précisément l'expression. Cette situation s'illustre notamment par la participation de George Mercier à l'opposition au projet du Bel-Air Métropole. Gros promoteurs de Lausanne, les Mercier détiennent à travers la Compagnie du Lausanne-Ouchy la majeure partie des terrains de la vallée du Flon dont la proximité avec la place Bel-Air les

¹ Cf. Hans Ulrich JOST, *Les Avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse 1890-1914*, Lausanne, Editions d'En Bas, 1992.

met en confrontation directe avec l'entreprise Scotoni. Toutes les tentatives de Scotoni pour collaborer avec la famille Mercier échoueront, ce qui pousse les entrepreneurs zurichois à adopter une stratégie plus défensive : « Au lieu d'assumer leur statut de capitaliste, ils entrent dans le débat indéfini entre le sacré et le profane en contestant le préjudice symbolique que la tour Bel-Air Métropole ferait subir au clocher de la cathédrale. » (p. 105).

Cette dénégation des enjeux économiques représente une des logiques fondamentales des conflits d'ordre symbolique. Les partisans de la tour Bel-Air tentent ainsi d'en relativiser la hauteur, Scotoni décide de franciser son prénom de « Eugen » en « Eugène », ils nient également l'influence américaine dans la conception de la tour, etc. En fait, cette stratégie vise non seulement à contourner l'opposition d'une partie des élites politiques bourgeoises de Lausanne, mais elle tente surtout d'apaiser les autorités craignant un projet élaboré par des gens qui ne sont « pas de chez nous » et dont la dimension symbolique renvoie à une société industrielle marquée par la lutte des classes. Comme l'a très bien saisi Bruno Corthésy : « (...) derrière le refus que Lausanne ne prenne les apparences d'une "grande ville", [s'] exprime surtout la crainte de l'émergence d'une forte classe ouvrière dont Lausanne a, jusqu'ici, toujours su se préserver. » (p. 126).

Mémoire de licence, cet ouvrage se présente d'une façon agréable, notamment par ses nombreuses illustrations. La présentation chronologique et l'analyse thématique de la polémique autour de la tour Bel-Air satisferont les historiens de l'art et de l'architecture, tout comme les amateurs d'histoire sociale ou d'histoire économique. Soulignons encore l'existence d'un index nominatif qui rend cet ouvrage très pratique à consulter. Si l'on peut regretter que l'analyse thématique n'ait pas été présentée en lien avec une analyse des groupes d'intérêt économique lausannois, le grand mérite de Bruno Corthésy aura été de problématiser avec soin le discours et les valeurs en conflit dans cette polémique.

Dominique Dirlewanger

Alain CLAVIEN, *Histoire de la Gazette de Lausanne. Le temps du Colonel (1874-1917)*, Lausanne, Editions de l'Aire, 1997, 355 p.

A l'heure d'une fusion entre deux quotidiens qui marque l'uniformisation grandissante du paysage médiatique romand, l'important ouvrage que vient de consacrer Alain Clavien à la vénérable *Gazette de Lausanne* vient nous rappeler que l'histoire de la presse permet d'approcher de nombreux pans de l'évolution de nos sociétés modernes. En effet, l'auteur ne se limite pas à

décrire les parcours parallèles de la *Gazette de Lausanne* et de son rédacteur en chef Edouard Secrétan, mais nous offre un panorama très riche de la réalité politique, sociale et intellectuelle des élites romandes durant la période mouvementée du tournant du siècle. A l'aide d'une lecture attentive du journal, de l'accès privilégié à ses archives ainsi qu'à celles de plusieurs de ses rédacteurs, Alain Clavien nous présente non seulement les luttes politiques de la *Gazette*, mais aussi les coulisses de la vie du journal. Par exemple, les frictions entre la rédaction et un conseil d'administration toujours soucieux de la rentabilité de son affaire, ou encore l'évolution de la profession journalistique et de son statut social en Suisse romande.

Organe des professions libérales et intellectuelles, des financiers et des grands commerçants lausannois – les industriels sont rares dans ce canton encore largement agraire –, la *Gazette de Lausanne* va connaître un essor régulier, qui va la mener de simple feuille d'informations « révolutionnaires » en 1798, à un statut de journal de combat du libéralisme vaudois et finalement de membre du club restreint de la grande presse suisse jouissant d'un certain écho international. Rapidement, la *Gazette* ne se limite pas à la politique régionale et devient une référence en matière d'information nationale et internationale, pour s'ouvrir enfin largement à la culture et à la littérature. L'artisan de cette réussite, le fameux Edouard Secrétan (1848-1917), introduit à la *Gazette* en 1874 par le conseiller fédéral Paul Cérésole, va constituer avec l'aide de son lieutenant Albert Bonnard une équipe rédactionnelle certes réduite (quatre rédacteurs en 1894, six en 1910), mais qui peut compter sur le réseau social des libéraux romands : outre le critique littéraire Philippe Godet, la *Gazette* ouvre ses colonnes au philosophe Charles Secrétan, apôtre du christianisme social protestant, aux économistes Walras et Pareto, professeurs à l'Université de Lausanne et à bien d'autres représentants des élites intellectuelles de l'époque.

Durant le demi-siècle du véritable règne de Secrétan, la *Gazette* va se faire l'écho de nombreux débats et polémiques. Evoquons, par exemple, trois de ces moments forts de l'histoire du journal. La *Gazette* fait ses premières armes dans la lutte acharnée contre le Parti-Etat radical. Dans un deuxième temps, c'est l'inquiétude face à la montée de la « question sociale » qui semble dominer la fin du siècle. Enfin, la carrière de Secrétan se termine sur les combats d'arrière-garde entre « vieux libéraux » et la nouvelle droite qui se développe depuis le tournant du siècle.

Dès son engagement, Edouard Secrétan transforme la *Gazette* en un organe de lutte dénonçant sans relâche le clientélisme des héritiers radicaux de la Révolution vaudoise et le verrouillage de la vie politique par le parti radical. Durant près de vingt ans, ces luttes vont agiter le paysage politique et éditorial vaudois. Après avoir essuyé de cinglantes défaites électorales et échoué dans

leurs offensives lors des débats sur la nouvelle Constitution vaudoise et l'introduction de l'impôt progressif, les libéraux vaudois parviennent enfin à mettre en difficulté le parti radical lors du scandale politico-financier qui agite ce dernier au début des années 1890 à la suite du versement de pots-de-vin à des pontes du parti par des sociétés ferroviaires. La fameuse entente signée en mai 1892 entre les deux anciens rivaux préfigure déjà la politique du bloc bourgeois qui se consolidera quelques décennies plus tard.

Alain Clavien insiste, à juste titre, sur le fait que l'alliance entre les deux partis découle de la volonté de mettre un couvercle sur des « affaires » qui risquaient d'éclabousser aussi bien les élites radicales que libérales. Cependant, c'est bien la « question sociale » qui occupe désormais le devant de la scène dans la *Gazette*. L'irruption des luttes sociales et du mouvement ouvrier suscite des débats importants au sein du journal, notamment au travers des articles du philosophe Charles Secrétan (1815-1895) sur les causes des revendications ouvrières et les réponses qu'il faut leur apporter. Secrétan développe ainsi l'idée d'une troisième voie entre un libéralisme économique dont il constate à regret les effets néfastes et un socialisme qu'il rejette sans condition. Les prises de position de Secrétan en faveur de la semaine de huit heures, des coopératives, du partage des bénéfices ou de l'assurance-maladie ne doivent cependant pas faire illusion : ces revendications progressistes sont tolérées aussi longtemps que l'Etat ne s'en mêle pas et qu'elles débouchent sur une disparition du salariat dans une société libérale idéale de petits entrepreneurs et de petits producteurs indépendants. De plus, les théories progressistes du vieux philosophe ne suscitent pas l'opposition forte d'élites libérales peu concernées par ces revendications, vu l'absence marquante d'industriels en leur sein. Soulignons également que ces discours sociaux traitent d'une classe ouvrière encore largement absente de la réalité sociale et politique vaudoise. Au début du siècle, et notamment après les premières grèves générales de 1902 à Zurich et Genève, le ton de la *Gazette* se durcit et ne fait plus référence aux doctrines sociales de Charles Secrétan, mort en 1894. Fini la « compassion mesurée envers les prolétaires » ! C'est désormais le barrage contre les agitateurs anarchistes et la préparation de la bourgeoisie à l'imminence de la catastrophe socialiste qui prend le dessus.

Après s'être successivement confrontée au radicalisme vaudois et à la classe ouvrière, Edouard Secrétan va mener un dernier combat pour défendre le « vieux libéralisme » dont la *Gazette* demeure l'étendard contre un ennemi provenant de ses propres rangs. De fait, autour de 1900, la déferlante de la jeune génération maurrassienne, ultra-nationaliste et antidémocratique incarnée par des intellectuels comme Gonzague de Reynold ou encore Robert de Traz se lance à l'assaut des hauteurs. Alain Clavien donne des éléments essentiels pour comprendre la montée de cette nouvelle droite

helvétiste¹, ainsi que les résistances qu'elle suscite chez le « vieux libéral » qui se méfie des théories ultra-nationalistes de l'Action française. Jusqu'à sa mort en 1917, Edouard Secrétan résiste à l'offensive de cette jeune génération aux dents longues, mais sa disparition marque à la fois la fin d'une époque pour la *Gazette* et une profonde réorientation à droite du libéralisme vaudois. Après sept ans de transition pour trouver un successeur au géant qui a dirigé d'une main de fer la *Gazette* durant près d'un demi-siècle, c'est le journaliste Georges Rigassi qui assure entre 1924 et 1945 le poste de rédacteur en chef. Avec lui, la *Gazette* se rapproche de la nouvelle droite, de la Ligue vaudoise et du corporatisme libéral de l'entre-deux-guerres tel qu'il est décrit par des historiens comme Roland Butikofer ou Philippe Maspoli.²

A l'instar des travaux de ces auteurs, l'ouvrage d'Alain Clavier contribue à rénover l'histoire de la culture politique des élites romandes. Au travers d'une analyse fouillée et passionnante, ce livre d'un abord facile et agréable nous offre des repères essentiels pour comprendre les turbulences qui agitent la Suisse romande au tournant du siècle. En annexe, le lecteur trouvera une série d'outils très utiles: une synthèse des prises de position du journal en matière de votation populaire, des données sur le conseil d'administration, une brève présentation des comptes du journal, et enfin un index biographique qui permet de retracer les multiples parcours des personnages rencontrés au fil de ce voyage dans la *Gazette de Lausanne*.

Matthieu Leimgruber

Justin FAVROD, *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*, Lausanne, Bibliothèque Historique Vaudoise, 113, 1997, 544 p.

Au siècle dernier et dans la première moitié du XX^e, les Burgondes avaient suscité l'intérêt de nombreux historiens locaux à la recherche des origines de la Suisse romande actuelle et peut-être enclins à trouver en ces barbares plus civilisés que les autres, disait-on, une justification à leur sentiment nationaliste face à leurs compatriotes confédérés, qui descendaient, eux, des féroces Alamans. D'un autre côté et dans une optique évidemment différente,

¹ Voir l'excellente thèse rédigée par Alain CLAVIER, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse Romande au début du siècle*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande & Editions d'En Bas, 1993, 313 p.

² Philippe MASPOLI, *Le corporatisme et la droite en Suisse Romande*, Lausanne, Histoire et société contemporaines, 1993, 141 p. Roland BUTIKOFER, *Le refus de la modernité. La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*, Lausanne, Payot, 1996, 505 p.

l'histoire des Burgondes avait fait l'objet de travaux importants de la part de savants éminents issus de l'école allemande du XIX^e siècle.¹ Depuis lors, cette partie de notre histoire fut quelque peu abandonnée par les chercheurs qui orientaient leurs investigations de préférence vers le Haut Empire ou vers le Moyen Âge classique. Il fallut attendre une époque relativement récente pour assister à un regain d'intérêt pour cette période que l'on qualifie désormais d'Antiquité tardive et non plus de Décadence. Cette époque offre un champ de recherches particulièrement riche aux historiens intéressés par les problèmes liés aux mutations qui peuvent affecter un État ou un type de société: l'Empire romain et la Gaule du V^e siècle présentent un exemple rare de bouleversements successifs et de tentatives de réaction ou d'adaptation. C'est dans ce renouveau que s'inscrit la thèse de Justin Favrod.

D'emblée la recherche de Favrod se caractérise par une attention scrupuleuse aux sources multiples traitant des Burgondes et de leur temps. En effet, aucun document n'est négligé, qu'il s'agisse de chroniques, de lois, de correspondances, d'inscriptions ou de Vies de saints... C'est un des apports principaux du travail de Favrod en regard de ceux de ses prédécesseurs que d'avoir tenu compte de sources que la critique (ou plus exactement l'hypercritique) du XIX^e siècle avait rejetées comme peu fiables : il est avéré aujourd'hui que nombre de Vies de saints, interprétées avec prudence et surtout en tenant compte des règles propres à l'hagiographie, peuvent fournir à l'historien des indications précieuses. Ainsi, grâce à la Vie de saint Eptade du Morvan, Favrod est en mesure de présenter précisément le cadre des négociations entre Francs et Burgondes qui se déroulèrent en 501. A propos des sources toujours, il convient de noter que l'auteur s'est donné la peine de rendre accessibles tous les documents utilisés pour lesquels il propose toujours une traduction que le lecteur peut vérifier dans le texte original donné en note. Ce n'est pas une mince affaire pour des textes qui sont parfois d'une grande difficulté d'interprétation et qui sont rarement accessibles en traduction ; c'est le cas, par exemple, des lettres de l'évêque de Vienne, saint Avit, dont l'extrême préciosité confine souvent à l'obscurité. En fait, l'auteur avait déjà révélé ses compétences de latiniste et d'historien par son édition commentée de la Chronique de Marius d'Avenches² et nous bénéficions une fois encore de cette compétence indispensable, à vrai dire, pour tout historien de cette période.

¹ Carl BINDING, *Das burgundisch-romanische Königreich (von 443-52 n. Chr.)*, Leipzig, 1868. Albert JAHN, *Die Geschichte der Burgundionen und Burgundiens bis zum Ende der I. Dynastie*, Halle, 1874.

² Justin FAVROD, *La Chronique de Marius d'Avenches (455-581). Texte, traduction et commentaire*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 4, Lausanne, 1991.

Présenter un travail de cette ampleur n'est pas aisé : il couvre plus d'un siècle et traite d'un grand nombre de problèmes. Il est, toutefois, articulé en deux volets : une description du cadre administratif et politique de la Bourgondie avant et après l'arrivée des Burgondes et, en deuxième partie, une histoire politique du royaume depuis l'installation des Burgondes en Sapaudia par Aetius jusqu'à la conquête du pays par les Francs.³ On le voit immédiatement ce travail manifeste une orientation classique dans le choix des thèmes abordés et dans la structure essentiellement chronologique de l'exposé, mais cela est inévitable pour une époque aussi reculée car les sources d'alors rapportent presque exclusivement des événements d'ordre politique et s'intéressent surtout aux rois et aux grands personnages, en particulier lorsqu'ils appartiennent à l'Église. Pourtant, Favrod tient compte de nouveaux concepts appliqués récemment à l'étude des nations que l'on disait barbares ; en particulier il consacre un chapitre à la constitution du peuple appelé burgonde ce que les chercheurs ont nommé « ethnogenèse » ; dans cette optique, pourtant, Favrod fait preuve d'indépendance et évite, avec raison, de forcer les textes dans le sens voulu par la théorie. De nombreux éléments de cette histoire du royaume burgonde mériteraient d'être évoqués ici : je retiendrai seulement les conflits qui opposèrent le Burgonde Gondebaud au Franc Clovis et les accords qui ont suivi la période d'hostilités ; c'est un épisode particulièrement intéressant en raison des événements eux-mêmes qui sont de première importance pour l'histoire de la Gaule – et aussi des royaumes futurs – mais aussi en raison de la façon dont Grégoire de Tours, le chroniqueur des Francs, rapporte ces faits auxquels est lié notamment le baptême de Clovis. Favrod reprend l'ensemble du problème en tenant compte de toutes les sources possibles et, de cette façon, il est en mesure de proposer une chronologie cohérente et respectueuse des documents contemporains ; mais celle-ci n'est pas toujours en accord avec le récit de l'évêque de Tours bien qu'il soit le plus détaillé dans l'ensemble et généralement considéré comme autorité sur ce sujet. En même temps, l'analyse de Favrod révèle la falsification opérée par Grégoire de Tours que l'on a trop souvent pris pour un chroniqueur naïf ; en fait, Grégoire avait une conception bien définie de l'histoire et un message à transmettre, plus important, à ses yeux, que la simple véracité historique. Ainsi, nous apprenons à mieux connaître la mentalité d'un historien important de ce temps.

En définitive, la lecture de cet ouvrage très riche et bien présenté ne peut nous laisser indifférents aux efforts déployés par les rois burgondes

³ L'ouvrage contient également des annexes très utiles pour le lecteur : un tableau généalogique de la famille royale burgonde, plusieurs chronologies, une bibliographie et un index des noms propres.

(essentiellement Gondebaud dont le règne marque une sorte d'apogée) pour assurer la vie, puis la survie, de leur royaume dans des conditions parfois fort difficiles, au milieu d'Etats plus puissants et devant la menace d'ennemis implacables. Ils durent constamment gérer des situations complexes et assurer la légitimité de leur pouvoir face aux Gallo-romains, bien plus nombreux que les Burgondes eux-mêmes, sans toutefois rompre le lien spécifique qui les rattachait à leur peuple. De là les nombreuses mesures prises en vue de constituer un état plus homogène – donc viable – et sachant tirer parti des ressources propres aux deux éléments constitutifs du royaume : plusieurs exemples attestent d'une certaine réussite dans ce domaine. La question religieuse fut l'une des plus épineuses, l'arianisme étant devenu une caractéristique nationale des Burgondes. Pourtant, face à l'Église catholique, les rois burgondes surent faire preuve de prudence et ne refusèrent pas leur collaboration, en laissant souvent aux reines et princesses un rôle de premier plan alors qu'eux-mêmes restaient officiellement plus effacés jusqu'au jour où Sigismond choisit de rompre avec cette politique et se convertit au catholicisme. Favrod considère que cette conversion fut l'un des éléments qui incitèrent les Burgondes à livrer leur roi à son ennemi Clodomir. Sigismond y gagna l'honneur du martyr et la reconnaissance de l'Église, mais le royaume en sortit affaibli, déjà privé des ses alliances par les maladroites antérieures du souverain.

En plus de l'intérêt qu'elle suscite particulièrement, peut-être, chez ceux qui s'intéressent à l'histoire des pays de l'ancienne Bourgogne, la thèse de Justin Favrod constitue une somme des connaissances acquises sur les Burgondes et une référence obligée pour qui s'intéresse à la Gaule de l'Antiquité tardive.

Éric Chevalley

Diana LE DINH (dir.), « L'avènement des sciences sociales comme disciplines académiques, XIX^e-XX^e siècles », *Les Annuelles*, n° 8, Lausanne, Antipodes, 1997, 230 p.

Le numéro 8 de la revue *Les Annuelles*, dirigé par Diana Le Dinh et publié dans la collection « Histoire et société contemporaine » du professeur lausannois Hans-Ulrich Jost, est consacré à l'histoire de l'émergence et de l'institutionnalisation des sciences sociales comme disciplines académiques. Bien que réunies sous ce titre très général, toutes les contributions, à l'exception de l'une d'elles, concernent la Suisse. Les disciplines dont l'histoire sont : la science politique, la sociologie, l'économie et la pédagogie.

Se revendiquant d'une démarche d'« histoire sociale des sciences sociales », la problématique proposée par Diana Le Dinh consiste à réinscrire ce processus d'émergence et d'institutionnalisation de savoirs et de discours sur la société dans le cadre de leurs conditions sociales, politiques, économiques et culturelles de production, à savoir l'avènement des sociétés libérales de la seconde moitié du XIX^e siècle, caractérisées par le développement des Etats nationaux, la mise en place des démocraties parlementaires et l'extension rapide du champ d'intervention étatique (Diana Le Dinh reprend ici la thèse de Peter Wagner sur les relations entre le développement de l'Etat contemporain et l'émergence des sciences sociales). Toutefois, tout l'enjeu de cette recontextualisation consiste à ne pas réduire l'explication à une simple théorie du reflet ramenant l'organisation interne des sciences sociales naissantes à la structure des rapports sociaux et politiques au sein de la société nationale, mais au contraire à rendre raison du processus de transformation et de traduction des demandes externes par les logiques spécifiques des différentes disciplines en train de se constituer. Ainsi, tout au long des différentes contributions, se donne à voir cette tension permanente entre émergence de logiques d'autonomisation et existence de contraintes externes, c'est-à-dire, plus précisément, entre institutionnalisation et professionnalisation des sciences sociales et usages sociaux et politisation de leur organisation interne (nominations, luttes pour la définition du champ du savoir disciplinaire, institutionnalisation au sein des universités, etc.).

Finalement, la légitimation, plus ou moins revendiquée selon les articles, d'un travail d'objectivation historique comme celui-ci résulte de sa contribution à la réflexivité critique des sciences sociales, c'est-à-dire à la mise au jour des présupposés, historiquement constitués et collectivement reproduits et hérités, hantant encore souvent les problématiques, concepts, méthodes et techniques contemporains.

S'agissant plus particulièrement des différentes contributions, l'on pourra lire:

- une contribution (Voutat, Schorderet, Gottraux) portant sur le rôle de la construction d'une « mémoire disciplinaire » de la science politique suisse dans le développement même, ainsi que dans la légitimation, de cette discipline; l'intention étant ici plus particulièrement de montrer comment s'est progressivement constituée une mémoire pacifiée et pacifiante, naturalisée et naturalisante de la discipline, représentation qui, aujourd'hui encore, informe la conception dominante que la discipline se fait d'elle-même, de son objet, de son territoire et de son utilité sociale ;
- une contribution (Corinne Delmas) portant sur les luttes entre conceptions normatives et scientistes accompagnant l'institutionnalisation des sciences morales et politiques en France aux XIX^e et XX^e siècles ;

- une contribution (Diana Le Dinh) portant sur les relations entre le développement des sciences sociales dans les universités de Suisse romande et l'émergence de « besoins » nouveaux liés à l'extension des domaines d'activité de l'Etat, article dans lequel la thèse centrale est que le développement des sciences sociales est moins le résultat d'une logique interne, que celui d'une logique utilitaire orientant ces dernières vers l'expertise et le traitement des « nouveaux problèmes » auxquels l'Etat se trouve confronté. Cette situation d'interdépendance entre sciences sociales et monde politique étant caractérisée par la convergence des projets politiques et des réflexions scientifiques, la perméabilité entre discours politiques et scientifiques, la diffusion de thèmes et de concepts scientifiques, ainsi que par le recours possible à la légitimation scientifique des actions politiques ;
- une contribution (Hans-Ulrich Jost) ayant pour but de poser quelques jalons et de formuler quelques hypothèses concernant le développement et l'institutionnalisation contrastés de la pensée économique en Suisse romande et en Suisse alémanique ;
- une contribution (Markus Zürcher) s'attachant à montrer, à partir de la reconstitution de l'histoire des débuts précoces – ainsi que de la stagnation toute aussi rapide – de la sociologie dans les différentes universités suisses, l'importance de l'interdépendance étroite entre situation sociopolitique et développement théorique des sciences sociales ;
- une contribution (Hostetter, Schneuwly) rendant compte de l'avènement de la pédagogie comme discipline scientifique et universitaire dans le cas de l'Université de Genève entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

On mentionnera encore deux autres contributions un peu plus marginales, bien que non sans lien avec la problématique du numéro. La première (Bertand Muller) consiste en une réflexion plus épistémologique sur l'opération de reconstruction que représente l'histoire des sciences sociales, réflexion mettant en perspective les enjeux propres aux différentes postures en matière d'histoire des sciences sociales : présentisme, tradition et mémoire. Finalement, la dernière contribution consiste en une note de recherche (intermédiaire ?) sur les circonstances de la constitution, à la fin de la Seconde guerre mondiale (1947), d'un réseau de sociabilité des penseurs du « néolibéralisme » sous la forme de la « Société du Mont-Pélerin », sociabilité dont l'histoire sociale, qui reste à faire, devrait permettre d'apprécier le rôle et l'importance dans le processus apparemment hégémonique de diffusion de l'idéologie et des recettes « néolibérales ».

Le sentiment qui se dégage à la lecture de ce numéro des *Annuelles* est mitigé. Il a l'indéniable mérite de présenter un état actualisé de la recherche en Suisse sur cette question et de rassembler pour ce faire des auteurs et des

recherches comptant certainement parmi les plus récentes et pertinentes en la matière; la couverture incomplète des différentes disciplines académiques ne constituant sans doute pas, compte tenu des moyens intellectuels probablement à disposition (les recherches en matière d'histoire des sciences sociales sont plutôt rares en Suisse), un reproche que l'on puisse adresser à la directrice du numéro (et ceci même si l'on peut regretter l'absence de contributions à propos par exemple de l'ethnologie/anthropologie ou encore des traditions historiographiques). L'introduction de Diana Le Dinh, un peu courte compte tenu du rôle central qui est le sien en l'absence d'autres dispositifs d'homogénéisation et de mise en rapport des différents textes entre eux (par exemple absence de références croisées), constitue probablement un des rares exemples de synthèse sur la question.

Toutefois, il demeure très difficile, à la lecture de ces différentes contributions, de tirer des enseignements généraux (autres que ceux contenus dans la problématique de départ) concernant ce processus d'émergence des sciences sociales (en Suisse); et ce, d'autant plus en l'absence de toute conclusion. De plus, la relative hétérogénéité des différentes contributions et leur plus ou moins bonne adéquation avec la problématique centrale (l'« hypothèse étatique » de Peter Wagner), ne facilitent pas l'exercice. Ainsi, par exemple, l'un des problèmes qui apparaît à la lecture des différentes contributions est celui de la définition ainsi que de l'usage de la notion d'« autonomisation » des sciences sociales. En effet, en l'absence de tout critère analytique stabilisé, de même qu'en l'absence de toute analyse des productions de ces différentes disciplines, la notion d'« autonomisation » est vouée à un usage flou, souvent assez différent d'un texte à l'autre. On regrettera donc, on l'aura compris, la focalisation de la plupart des contributions (à l'exception peut-être de celle portant sur la science politique) sur les critères *externes* (principalement celui de l'institutionnalisation) de l'émergence des sciences sociales, focalisation qui a pour conséquence d'ignorer pour ainsi dire complètement les composantes *internes* (pour autant que l'on n'ait pas une lecture trop tranchée de cette distinction...) de ces différentes disciplines : la construction de l'objet, les terrains investigués, les problématiques construites, les stratégies d'enquête mises en oeuvre, les méthodes, concepts et techniques utilisés, les résultats et les connaissances produites, etc. Il me semble en effet extrêmement dommageable pour l'analyse de ne pas mettre en relation l'histoire de l'institutionnalisation académique de ces disciplines avec une véritable histoire des transformations de leurs « espaces mentaux de l'enquête » (Jean-Claude Passeron), c'est-à-dire de leurs problématiques, de leurs conceptualisations, etc.

En fin de compte, n'est-ce pas précisément en faisant référence à cette dimension « interne » de la discipline sociologique en train de se constituer (les productions écrites des sociologues) que Markus Zürcher peut mettre en

doute la pertinence, pour le cas de la Suisse, de l'application de l'explication « étatiste » de l'avènement des sciences sociales de Peter Wagner et contribuer par là à affiner nos connaissances théoriques et empiriques en la matière?

Stéphane Nahrath

Aram MATTIOLI, *Gonzague de Reynold. Idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg, EUF, 1997, 330 p.

Gonzague de Reynold est, en compagnie de quelques autres comme Marcel Regamey par exemple, l'une de ces figures intellectuelles importantes de l'extrême-droite romande antidémocrate et antisémite de l'entre-deux-guerres qui ont réussi une reconversion inespérée après 1945, ce qui leur a permis de terminer leur carrière encensés par cette bourgeoisie même qu'ils méprisaient.

Classique dans sa construction, cette biographie suit chronologiquement le déroulement d'une carrière qui voit Reynold lié à l'avant-garde littéraire romande d'avant la Grande Guerre ; responsable du Bureau des conférences de l'armée et proche du général Wille en 14-18 ; professeur à l'Université de Berne puis à Fribourg ; maître à penser de l'extrême-droite romande et revendiqué comme tel par Géo Oltramare, Jules-Ernest Gross ou Philippe Amiguet ; éminence grise du Conseiller fédéral Etter, inspirateur du fameux message de 1938 sur la défense spirituelle ; reçu à bras ouverts par les dictateurs Mussolini ou Salazar ; représentant officiel de la Suisse dans plusieurs organisations internationales – tout cela dans un jeu subtil et manœuvrier où Reynold excelle et qui le voit osciller constamment entre cercles extrémistes et cercles officiels dirigeants.

La force de la thèse de Mattioli, c'est de donner une cohérence à ce parcours. En bref : Reynold est toujours resté fidèle à un idéal politique catholique antilibéral et traditionaliste qui le fait obstinément œuvrer à une « rénovation » du pays dans un sens autoritaire et antidémocrate, mais qui, dans le même temps, lui aurait tenu lieu de repoussoir face aux fascismes et même aux théories maurrassiennes. Ce qui résout ce paradoxe apparent : il est possible, en bon patriote suisse, de s'opposer au régime totalitaire nazi tout en rêvant de l'Etat nouveau.

Ce que l'on regrettera un peu, sans pour autant lui en faire grief, c'est que l'auteur n'ait pas eu le temps, pour cette traduction, de revoir son texte à la lumière de deux thèses récentes, celle de Roland Butikofer sur la Ligue vaudoise et, plus encore, celle de Claude Hauser consacrée aux intellectuels jurassiens de l'entre-deux-guerres. Car Reynold est bien présent dans ces deux ouvrages, qui donnent du noble Fribourgeois une image moins lisse que celle

qui ressort du livre de Mattioli. Par l'examen attentif de plusieurs correspondances, Claude Hauser met ainsi en évidence une ambiguïté politique qui confine au double jeu : Reynold aime à encourager en sous-main quelques jeunes disciples fougueux et excités, comme Jules-Ernest Gross à l'antisémitisme obsessionnel (« une âme profonde », selon Reynold), tout en restant légèrement en retrait pour préserver sa respectabilité, et prêt à prendre ses distances si nécessaire. A la lecture de ces correspondances, l'on se prend à penser que ce qui a retenu Reynold sur le seuil d'entreprises trop compromettantes, c'est, autant voire plus que des convictions, un formidable sens tactique qui le fait sentir avec sûreté la limite à ne pas franchir.

Reste que si des nuances et des retouches sont encore à prévoir (il serait par exemple intéressant d'aller voir de plus près la collaboration de Reynold à *Je suis partout*), si les interprétations peuvent parfois diverger, le travail de Mattioli donne un cadre biographique solide qui fait de cette thèse un livre de référence.

Une dernière remarque pour terminer : l'ouvrage recensé ici est la traduction d'une thèse parue en allemand il y a quelques années. Pour des raisons de coût, cette version française ne comporte qu'un appareil critique allégé. Les chercheurs continueront donc à se reporter à l'édition originale (Orell Füssli, 1994, 436 p.).

Alain Clavien

Alexandre PAHUD, *Le cartulaire de Romainmôtier (XII^e siècle). Introduction et édition critique*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 21, Lausanne, 1998, 248 p.

Pour leur vingt et unième numéro, les Cahiers lausannois d'histoire médiévale, sous une forme renouvelée et une présentation plus élégante, présentent une source majeure de l'histoire du Pays de Vaud et de la Franche-Comté du X^e au milieu du XII^e siècle : la première moitié du cartulaire de Romainmôtier. Dans ce travail, intitulé *Le cartulaire de Romainmôtier (XII^e siècle). Introduction et édition critique*, Alexandre Pahud réédite la partie la plus ancienne de ce cartulaire, rédigée entre 1126 et 1158.

Malgré l'importance de ce document, « le plus ancien recueil de ce genre conservé pour l'actuelle Suisse romande, précédant les cartulaires des abbayes cisterciennes de Hauterive (fin XII^e siècle) et de Hautcrêt (début XIII^e siècle) » (p. 6), la seule édition complète était celle de Frédéric de Gingins-La-Sarra, parue en 1844 dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*; or Alexandre Pahud la qualifie de « transcription assez

fautive, sans datation ni apparat critique » (p. 5), négligeant en particulier l'identification des personnes et des lieux.

Cette lacune est comblée par le travail rigoureux et minutieux d'Alexandre Pahud : l'édition de chaque acte du cartulaire est accompagnée d'une brève présentation de son contenu, du jugement sur son authenticité, de sa datation, du lieu où il a été donné, du tableau de sa tradition (originaux et copies antérieurs au cartulaire, copies du cartulaire, copies postérieures, éditions, fac-similés, régestes, traductions), ainsi que d'un apparat critique et d'une annotation historique portant en particulier sur l'identification des personnages mentionnés dans les textes. Le tout est précédé d'une introduction synthétique qui, après une brève présentation du manuscrit, contextualise les différents actes et finit par quelques considérations sur l'organisation de l'ensemble.

L'édition proprement dite se distingue par l'énorme travail de recherche d'Alexandre Pahud, qui a repéré les diverses apparitions des documents transcrits, que ce soient les originaux ou les copies postérieures et les éditions modernes. L'étude attentive de la tradition le conduit ainsi à affirmer que le manuscrit du cartulaire de Romainmôtier, considéré comme perdu avant sa réapparition au début du XIX^e siècle dans les Archives de Fribourg où il est conservé jusqu'à son transfert à la BCU de Lausanne en 1943, a été utilisé en 1753 par J.-B. Guillaume dans son *Histoire généalogique des sires de Salins*. La recherche systématique des originaux lui permet quant à elle de montrer que la rédaction du cartulaire a non seulement fourni aux moines un recueil leur permettant de garder la mémoire du monastère, d'en protéger et d'en gérer les biens et les acquis, mais également de classer leurs archives : les originaux subsistants portent en effet au dos la mention du numéro de leur notice dans le cartulaire.

Il faut relever également avec quelle précision Alexandre Pahud identifie les personnages, même modestes. Cela se révèle parfois utile pour dater un document. C'est ainsi que l'éditeur réussit à identifier un certain Jean Humilis de Velletri, qui apparaît dans le décret d'un pape Grégoire sur la liberté des moines, daté jusqu'ici de 1081 soit du pontificat de Grégoire VII : il s'agit de l'évêque Jean de Velletri, attesté entre 592 et 601, sous le pontificat d'un autre pape Grégoire, Grégoire I^{er} le Grand, ce qui permet de redater le document à 601. Cette nouvelle datation recoupe les résultats d'un travail sur les sources, par lequel Alexandre Pahud montre que le document est en réalité un faux; il a été composé d'après la lettre *Quam sit necessarium* de Grégoire I^{er} le Grand, que d'autres monastères ont également utilisée pour en faire de fausses bulles. Comme les autres, Romainmôtier cherchait à s'appuyer sur l'autorité incontestée de Grégoire le Grand...

Outre les documents papaux, le cartulaire contient également des donations des Rodolphiens, qui fondent la puissance temporelle du monastère ; parmi elles figure en bonne place le testament de la comtesse Adélaïde de 928/929 rattachant l'abbaye à Cluny. Sont aussi transcrits quelques documents impériaux, ainsi que les copies d'actes d'archevêques et d'évêques. Les relations avec les seigneurs laïques sont illustrées sous forme de dossiers qui rassemblent les documents concernant une même maison ; ils permettent de distinguer les différentes étapes des conflits et apaisements entre Romainmôtier et les maisons de Grandson, de Salins et de Joux, dans la lutte pour des terres, des voies de passage et des serfs. L'un des motifs de la rédaction du cartulaire était en effet de disposer de preuves des droits du monastère face aux puissances laïques voisines. Enfin, le manuscrit contient des actes privés, en particulier des actes de donation, qui témoignent du fait que le cartulaire servait aussi d'instrument de gestion du temporel monastique.

Le seul élément qui aurait peut-être mérité un peu plus d'attention (mais qui sortait sans doute du cadre du travail) est de nature « narratologique ». Le cartulaire est en effet composé de deux types de documents : des copies d'actes à proprement parler et des notices qui, tout en reprenant presque textuellement la formulation d'actes, les « racontent » à la troisième personne. L'auteur mentionne bien ce problème à la fin de son introduction : « D'un point de vue typologique, le cartulaire de Romainmôtier se situe à la limite du *Liber traditionum*, c'est-à-dire d'un ensemble de notices, et du cartulaire *stricto sensu*, à savoir une transcription organisée de chartes, élaborée par le détenteur de celles-ci ou pour son propre compte » (p. 61). Si un tableau en fin de volume nous indique la nature de chaque acte, les raisons ayant pu déterminer la copie exacte d'un acte plutôt que sa reprise sous forme de récit ne sont pas abordées. Or, dans un cas, un acte est cité à la fois sous forme d'original et sous forme de notice (n^{os} 64 et 66), et la notice est plus complète que l'« original » – ce qu'Alexandre Pahud relève d'ailleurs mais sans commentaire dans ses remarques accompagnant l'édition.

Cette remarque n'enlève d'ailleurs rien à la valeur du travail de bénédictin mené par Alexandre Pahud sur le texte et sur les sources : pour comprendre la genèse du cartulaire, il était sans doute plus utile de réfléchir – et il le fait bien – sur les raisons qu'ont pu avoir les moines de copier tel ou tel acte, et d'écarter au contraire de leur cartulaire tel autre acte qu'ils auraient pu copier. Surtout, l'édition proposée fournit une base solide à des recherches ultérieures.

Clémence Thévenaz